

Formulaire unique de candidature

Notification (information – article 13 RGPD) à joindre dans le dossier du candidat moyennant signature pour accusé réception :

Notice d'information à l'attention des candidats à un logement Traitement de vos données à caractère personnel

L'identité et les coordonnées du responsable du traitement :

CENTR'HABITAT, Société coopérative à responsabilité limitée agréée par la Société wallonne du Logement, numéro d'agrément 5400, dont le numéro d'entreprise est le 0401.763.211 (RPM de Mons) et dont le siège social est situé Rue Edouard Anseele 48, 7100 La Louvière, est le responsable du traitement de vos données à caractère personnel.

Les coordonnées du délégué à la protection des données :

CENTR'HABITAT a désigné un délégué à la protection des données à caractère personnel (DPO). Le DPO a une mission d'information et de contrôle du respect du RGPD. Il s'assure que l'ensemble du personnel agit avec professionnalisme et confidentialité. Il est également la personne de contact pour répondre à vos questions quant à l'application du RGPD. Vous pouvez le contacter par courrier électronique à l'adresse dpo@centrhabitat.be ou par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Centr'Habitat scrl – à l'attention du DPO – Rue Edouard Anseele 48, 7100 La Louvière.

Les finalités et la base juridique du traitement :

CENTR'HABITAT traite vos données à caractère personnel portées sur ce formulaire unique de candidature aux fins de traiter votre demande d'attribution d'un logement, constituer votre dossier de candidat et effectuer le suivi et la gestion de votre dossier de candidat (maintenance des fichiers candidats).

La base de légitimation du traitement précitée est l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi CENTR'HABITAT (article 6, 1, e) du RGPD).

Les catégories de destinataires :

Les destinataires des données à caractère personnel sont les services internes de CENTR'HABITAT amenés à traiter votre demande d'attribution d'un logement ; les fournisseurs de services informatiques de CENTR'HABITAT ; la Société wallonne du logement et les autres sociétés de logement de service public gestionnaires des communes sur lesquelles vous avez posé un choix.

La durée de conservation :

Les données à caractère personnel sont conservées le temps nécessaire pour atteindre les finalités précitées et maximum pendant une période de 10 années après la fin de votre contrat de bail locatif avec CENTR'HABITAT, sous réserve de l'application d'autres lois en vigueur.

Les droits des personnes concernées :

En tant que personne directement concernée par le traitement de vos données à caractère personnel, vous avez le droit de demander à CENTR'HABITAT l'accès à vos données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de celles-ci, ou une limitation du traitement, ou le droit de vous opposer au traitement.

Pour de plus amples informations ou pour exercer vos droits, nous vous invitons à contacter le service location de CENTR'HABITAT (info@centrhabitat.be), en charge de la gestion des candidatures, ou directement le délégué à la protection des données, dont les coordonnées sont reprises ci-avant.

Le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle :

Nous mettrons tout en œuvre pour vous assurer un suivi dans les meilleurs délais. Au cas où notre réponse ne vous donnerait pas satisfaction et/ou que vous estimez que nous manquons à l'une de nos obligations légales et/ou contractuelles, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de Protection des Données (APD) par e-mail à l'adresse contact@apd-gba.be ou par courrier à l'adresse Rue de la Presse 35 à 1000 Bruxelles.

L'exigence de fourniture des données à caractère personnel :

La fourniture des données à caractère personnel portées sur le formulaire unique de candidature a un caractère réglementaire. Le demandeur est tenu de fournir les données à caractère personnel lors de l'introduction de sa candidature de location au moyen du formulaire unique de candidature, conforme à l'annexe 4 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 6 septembre 2007 organisant la location des logements gérés par la Société wallonne du Logement ou par les sociétés de logement de service public, accompagné de tous les documents nécessaires à l'établissement de son admissibilité et, le cas échéant, de ses priorités. La non fourniture et/ou l'inexactitude des données portées sur le formulaire unique de candidature pourrai(en)t avoir pour conséquences l'impossibilité pour CENTR'HABITAT de traiter la demande de location et/ou la radiation de la demande de candidature de l'intéressé.

La prise de décision automatisée :

Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée.

Signature pour accusé de réception :